

AVIS PUBLIC À TOUS LES INTÉRESSÉS

PRENEZ AVIS que mardi, le **2 juillet 2024**, lors de la séance ordinaire qui se tiendra au sous-sol de l'église Saint-Barthélemy situé au 911, rue Clough tout intéresser pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure au règlement de lotissement 2009-05 article 38 sur le lot 4 666 366 situé au 265 Rosedale.

Le règlement prévoit la superficie et dimensions minimales des lots ou terrains desservis par réseau d'aqueduc et d'égout pour le type de construction unifamiliale isolée, une superficie minimale de 750 mètres carrés, une largeur minimale de 25 mètres et une profondeur minimale de 30 mètres.

La demande de dérogation mineure consiste à permettre :

- La largeur mesurée sur la ligne avant de 6.23 mètres, la superficie sera de 4238.6 mètres carrés et la profondeur de 34.08 mètres

PUBLIC NOTICE TO ALL INTERESTED PARTIES

TAKE NOTICE that on Tuesday, **July 2, 2024**, at the regular meeting to be held in the basement of Saint-Barthélemy Church located at 911 Clough Street, all interested persons may be heard by the Municipal Council concerning the following request for minor exemption:

Request for minor exemption to Subdivision By-law 2009-05 Section 38, in favour of lot 4 666 366 located at 265 Rosedale.

The by-law stipulates the minimum area and dimensions of lots or plots of land served by the water and sewer system for single-family detached construction, with a minimum area of 750 square metres, a minimum width of 25 metres and a minimum depth of 30 metres.

The request for a minor variance consists in allowing:

- the width measured on the front line to be 6.23 metres, the area to be 4238.6 square metres and the depth to be 34.08 metres.

Donné à Ayer's Cliff, le 13 juin 2024 / Given in Ayer's Cliff, June 13th, 2024.



Abelle L'écuyer-Legault,
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Abelle L'écuyer-Legault, Directrice générale de la Municipalité d'Ayer's Cliff, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil, le 13 juin 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 13 juin 2024.



Abelle L'écuyer-Legault,
Directrice générale et greffière-trésorière